

CONSEIL MUNICIPAL du mardi 14 Décembre 2023

Ordre du jour : - Adoption du procès-verbal du jeudi 16 novembre 2023

- DE décision modificative N°1 du budget 2023
- DE pour autoriser le rachat du prêt Dexia reportée
- DE pour modification fournisseur pour achat panneau signalisation routière
- Plan de sauvegarde, nomination d'un référent
- Questions diverses

PRÉSENTS : Mme BERARDAN C., M. CURT P., M. FONTAINE J.M., M. GABILLET O., Mme MALECKI A., M. VANDEL J.M, Mme JAYR M., M. ROBIN T., M. LABALME Y., Mme BORNET A.

EXCUSÉS : Mme BOZONNET A., Mme LOUVENAZ L Mme MOREL-PACLET C.

Secrétaire de séance : Mme MALECKI Agnès

Le compte rendu de la réunion du jeudi 16 novembre 2023 est adopté par le Conseil municipal.

Modification de l'ordre du jour à la demande de Mme Le maire soit :

Report de la présentation du plan de sauvegarde

Mme Colette MOREL-PACLET est en charge de ce dossier, n'étant pas présente à ce conseil ce point est reporté à la prochaine séance.

Ajout d'une délibération

Une délibération doit être prise avant le 20 décembre pour le rachat du prêt DEXIA suite à une offre pour un montant de 215 000€.

DE 202312-547 Décision modificative N°1 budget communal 2023

Madame Le Maire propose au Conseil municipal de ce jour de faire une décision modificative d'ajustement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
75	752 Revenus des immeubles		+5 850€
012	6413 Personnel non titulaire	+ 1 110€	
014	739118 Autres reversement et restit sur contrib directes	+ 2 780€	
014	739211 Attribution de compensation	+ 1 960€	
TOTAL		+ 5 850€	+ 5 850€

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
21	2131 Construction bâtiment public	- 13 700€	
21	2135 Install générales, agencement aménag construct	+ 21 400€	
21	2138 Autres constructions	-21 400€	
20	203 Frais d'études	+ 5 700€	
20	2051 Concessions et droits similaires	+ 8 000€	
TOTAL		0€	

Après discussion, le Conseil municipal à l'unanimité ;

ACCEPTÉ la modification de la nouvelle affectation comptable et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DE202312-000 OBJET : Pour autoriser le rachat du prêt DEXIA

Reportée

DE202312-548 OBJET : Panneaux de signalisation sécurité routière

Madame Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 16 novembre 2023 approuvant la mise en place de panneaux de signalisation de sécurité routière. Elle indique qu'au vu du dernier devis reçu comportant des tarifs plus intéressants, elle propose la validation du devis de Trafic pour 3 panneaux (panneau virage dangereux, radar pédagogique et panneau traversée d'enfants tous avec leds)

- Devis Signaux Girod n° DEV231267-1 : articles 10 10 10, 10 10 20, 10 10 30 et 10 10 80 retenus pour un montant de 295.90€ TTC
- Devis Signaux Girod n° DEV231270-1 pour un montant de 218.60€ TTC
- Devis Trafic n° 23-45633 pour un montant de 4 032,00 TTC

Après discussion, le Conseil municipal à l'unanimité ;

APPROUVE la mise en place de la signalisation de sécurité routière telle que décrite dans les devis.

APPOUVE l'ensemble des devis pour un montant de 4 546,50€

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

INDIQUE que la somme correspondante sera inscrite au budget primitif 2024.

Questions diverses

☞ Viabilité du commerce : suite au retour avec un avis défavorable de viabilité du projet pour la réouverture de notre commerce, la commune ne pourra pas prétendre à l'aide au dernier commerce. Cependant d'autres ressources sont possibles.

☞ Incitation au covoiturage : prolonger la dynamique des lignes de covoiturage, mise en place d'une incitation financière avec une indemnisation par passager pour le conducteur (à partir de 3 à 15 kms une indemnité de 1.50€/passager pour le conducteur, de 15 à 30 kms 1.50€ + 0.10€/km supplémentaire et lorsque > à 30kms prix de la course 3€ maxi, 1 A/R par jour pas et pas plus de 100€/mois. Mettre en place un fonctionnement concret et un calendrier de déploiement.

☞ La commande pour les fleurs doit être passée dans les meilleurs délais à Espace Fleuri, suite à la visite sur site.

☞ Un arrêté préfectoral du 6 décembre 2023 portant sur les restrictions temporaires de certains usages de l'eau a été publié pour affichage dans le département de l'Ain. De nouvelles restrictions sont applicables ALERTE RENFORCEE jusqu'au 31 mars 2024.

☞ La livraison des bacs « jaunes », a commencé ce lundi 4 décembre pour les maisons individuelles dans un premier temps. La distribution du calendrier des semaines de collecte se fera avec le bulletin municipal.

☞ Mme CHANEL Magali habitante de Vandeins fera un stage en mairie du lundi 29 janvier au jeudi 1^{er} février 2024 dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

☞ Nous avons consulté notre assureur Optim pour savoir s'il serait compétent sur la vérification des extincteurs de nos bâtiments. Ce type d'intervention n'entre pas dans le cadre de leur compétence.

☞ Mme La Préfète fait part aux maires d'un courrier sur la France rural, dans la continuité de l'agenda rural mis en place en 2017. Ce plan est piloté au niveau national par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et se décline en 4 axes pour accompagner les territoires ruraux :

- Soutenir les communes dans la conception de leur projet
- Rémunérer et reconnaître la transition écologique

- Pérenniser et transformer les zones de revitalisation rurales (ZRR)
- Apporter des solutions simples et concrètes aux besoins quotidiens.
-

☞ Une dotation de l'Etat de 1 349€ sera versée à la commune pour la campagne de recensement de la population. Cette somme sera inscrite au budget 2024.

☞ Après avoir perdu le contrôle de son véhicule, un automobiliste a percuté un lampadaire « Route du logis neuf », un dossier de sinistre est en cours.

☞ Patrick CHAIZE informe les collectivités locales et les opérateurs dans le cadre du Plan France Très Haut Débit initié en 2013 de l'avancée du déploiement. D'ici fin 2025 le déploiement devrait atteindre 98.5% en France. Un rattrapage du retard d'ici fin 2024 dans les 55 EPCI ou les retards sont aujourd'hui les plus forts (moins de 85% de fibre).

☞ L'entreprise TRAFIC Signalisation Lumineuse (entreprise Française de familiale) était présente au salon des Maires, les élus en ont profité pour leur demander un devis concernant les panneaux de signalisation pour un radar pédagogique, virage dangereux et un panneau de signalisation pour sécuriser les alentours de l'école. Leur devis est très compétitif, 1 500€ ttc pour le radar pédagogique, 1 140€ ttc pour le panneau de signalisation lumineux, virage dangereux et 1 140€ ttc pour le panneau vers l'école. Mme le maire propose aux élus de valider ce devis plutôt que le devis proposé par l'entreprise Signaux Girod.

☞ Inscription concours Graines de l'Ain organisé par le Comité départementale du fleurissement de l'Ain, à renvoyer avant le 20 février 2024. Evolution du concours peuvent candidater les crèches, écoles, centre de loisirs..... Mme Le maire propose de faire passer le dossier à l'école...

☞ L'achat de l'arbre par la commune avec une cérémonie n'a pas été faite à ce jour. En juin il avait été convenu en partenariat avec France Adot01 de planter un arbre pour cette association départementale de dons d'organes avec une plaque.

☞ Suite à une coupe de bois sur la commune en échange un arbre à planter a été donné.

☞ Pour les élections européennes prévoir suffisamment de panneaux d'affichage, 34 listes de candidats se sont présentées à cette élection, prévue le dimanche 9 juin 2024.

Points sur les invitations à venir

☞ Conférence Intercommunale du logement jeudi 14 décembre à 18h à Foissiat

☞ Mardi 19 décembre réunion de révision du SCOT à Péronnas

☞ Invitation de la cérémonie des vœux le 5 janvier à Péronnas

☞ Invitation de la cérémonie des vœux le 14 janvier à Saint Sulpice

☞ Mardi 16 janvier 2024 salle communale de Montcet réunion gestion de la cantine

☞ Jeudi 25 janvier 2024 invitation de Mme La Préfète à la cérémonie des vœux à l'hôtel du département à 19h

Compte rendus

☞ Lundi 13 novembre réunion d'AG du restaurant scolaire

☞ Mme Le Maire, les adjoints et Mme Morel-Paclet Colette se sont rendus au Sénat et au Salon des maires mercredi 22 novembre.

☞ Présentation du rapport d'audit énergétique d'Efficienciel aux élus (projection de l'Etude)

La séance est levée à : 22h00

Le prochain conseil sera le : le jeudi 18 Janvier 2024 à 19h00